

qu'en dit Charlevoix, dans sa liste des auteurs sur l'histoire de la Nouvelle-France, paraît sincère, bien instruit et impartial. Lescarbot copie le récit du second voyage de Jacques Cartier, (que nous écrivons maintenant Cartier,) de l'original présenté au roi, écrit à la main, et couvert en satin bleu. (A la page 268, il dit que d'abord il avait résolu de ne donner qu'un abrégé de ce voyage, mais que pour l'avantage des navigateurs, il le donne en son entier.) En effet la différence du stile de Cartier et de Lescarbot est très sensible, et en plusieurs endroits Lescarbot explique des expressions de Cartier qui avaient déjà vieilli de son temps. Lescarbot, après avoir rapporté la découverte que Cartier fit de l'île aux Coudres, le 6 Septembre 1535, le 7 il l'en fait partir et le fait arriver à quatre îles distantes de l'île aux Coudres de sept à huit lieues, desquelles, dit-il, il y en a une grande environ dix lieues de long et cinq de large. Le 8 Septembre, le dit capitaine fit apporter nos barques pour passer outre, et aller à mont le dit fleuve avec le flot pour aller chercher hable et lieu de sauveté pour mettre les navires, et fîmes outre le dit fleuve environ dix lieues, cotoyant la dite île, et au bout d'icelle trouvâmes un affourc d'eau fort beau et plaisant, auquel lieu il y a une petite rivière, et hable de barré marinant de deux à trois brasses, que trouvâmes lieu à nous propice pour mettre nos dits navires à sauveté. Nous nommâmes le dit lieu Sainte Croix, parce que le dit jour y arrivâmes. Après avoir visité de dit lieu et trouvé être convenable, se retira le dit capitaine et les autres dedans les barques pour retourner aux navires. Lescarbot dit, dans une note en marge, « hable de barré » c'est-à-dire, hâvre qui assèche de basse mer. Il faut que le mot *affourc*, ou *affourq* fût encore familier de son temps, puisqu'il ne le définit pas; mais il est hors d'usage aujourd'hui. Fourque et forcat sont des termes de marine de nos jours. L'homonymie dit à une oreille française que l'on entendait du temps de Cartier par le mot fourc, ce nous entendons de nos jours par celui de fourche: ce qui correspond parfaitement à la fourche d'eau que présentent à la vue le hâvre de la rivière St. Charles et le fleuve St. Laurent, entre Québec et la Pointe Lévi, lorsque l'on entre dans le bassin de Québec par le chenal du nord de l'île d'Orléans. Ces expressions de Cartier ne peuvent certainement pas s'appliquer à l'entrée de la rivière Jacques Cartier. Quant au mot *marinant*, il faut supposer qu'il était très familier du temps de Lescarbot, puisqu'il n'en donne pas la définition; mais dans la circonstance où il le place, il exprime indubitablement le mouvement de l'eau pendant le reflux, qu'il signifiât son coup de barque. Cartier retourne à ses navires, visite l'île d'Orléans, et re-